

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FONTENILLES**

N° 2020/018A

SEANCE DU 30 JUIN 2020

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	29

Date de la Convocation

24.06.2020

Date d'Affichage

07.07.2020

Objet de la Délibération

Election de délégués du Conseil
Municipal au sein du Syndicat
Intercommunal des Eaux des
Coteaux du Touch.

L' an deux mille vingt, le trente juin, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Marcel Clermont, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, GARCIA, SUC, FIERLEJ, DAGUES-BIE, PADRA, PEGUES, MEYER, GOMES, RECH, LOUBEAU, MARC, EVEN, RANCHET, DASSENOY, MAZAUDIER, PANAVILLE, LEROUX, DEGEILH, DOLAGBENU, VITRICE, MONFRAIX, CHONG KEE, SANDOVAL.

Absents :

M. AITA procuration à M. TOUNTEVICH,

M. ABELLA procuration à Mme VITRICE.

Secrétaire : Mme Garcia

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 5211-6, L 5211-7 et L 5212-7, Madame le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la commune au Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch.

Monsieur le Maire propose de procéder à cette élection et lui fait part des candidatures de Fabrice Meyer et Nadine Fierlej.

Aucune autre candidature n'étant posée, Monsieur le Maire invite le Conseil à passer au vote à main levée conformément à l'article 10 de la loi n°2020-760 du 22 juin 2020.

Le résultat de ce vote est le suivant :

- Fabrice MEYER est élu à 22 voix comme Délégué titulaire de la Commune au Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch.
- Nadine FIERLEJ est élue à 27 voix comme Déléguée suppléante de la Commune au Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch.

Ainsi fait et délibéré en Mairie

Les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

Le Maire

Christophe Tountevich

